



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 034-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.56

Déposée le : 06.03.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Vögeli (Frauenkappelen, PVL) (porte-parole)
Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)
Zybach (Spiez, PS)
Baumann (Münsingen, UDF)
Zimmerli (Bern, PLR)
Eigenmann (Bern, Le Centre)
Michel (Schattenhalb, UDC)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Gasser (Ostermundigen, PVL)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 09.03.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pour décharger les écoles, renforçons la santé psychique !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'ordonner la mise en œuvre contraignante du thème de la santé psychique conformément aux plans d'études des écoles obligatoires et l'intégration obligatoire de ce thème dans la formation initiale et continue du corps enseignant de tous les niveaux ;
2. de veiller à ce que le thème de la santé psychique fasse l'objet d'une attention accrue dans les formations des écoles moyennes, des écoles professionnelles, des écoles supérieures, des hautes écoles et des hautes écoles spécialisées du canton de Berne en renforçant le diagnostic et l'intervention précoces. Dans les formations précitées, le Conseil-exécutif doit en particulier promouvoir les projets de diagnostic et d'intervention précoces en matière de santé psychique tels que l'aiguillage et le conseil à bas seuil ainsi que les discussions de cas et les supervisions pour le corps enseignant et le corps professoral ;
3. de veiller, en collaboration avec des organisations spécialisées, à ce que des périodes de cours régulières soient consacrées au thème de la santé psychique, au même titre que les services dentaires scolaires.

Développement :

La charge psychique chez les enfants, les adolescentes et adolescents et les jeunes adultes est précaire et pose un problème à large échelle. C'est ce que montrent le nombre élevé de cas et les délais d'attente extrêmement longs pour les consultations d'évaluation et les traitements psychiatriques et psychothérapeutiques dans tout le canton de Berne et c'est également ce qui ressort de nombreuses études. Selon le baromètre des générations 2023, seuls 19 % de la génération Z ont une vision positive ou plutôt positive de l'avenir. Une grande partie des jeunes est aujourd'hui menacée, pour le moins, de manifester des symptômes psychiques notables et selon différentes études¹ jusqu'à un tiers a des symptômes dépressifs modérés à graves. Beaucoup de ces jeunes cherchent de l'aide sur les réseaux sociaux, dont l'utilisation est montée en flèche². Le nombre d'hospitalisations pour troubles psychiques et troubles du comportement a fortement augmenté, de 26 % entre 2020 et 2021 chez les filles et sujets féminins entre 10 et 24 ans. Les troubles psychiques arrivent pour la première fois en première place des causes d'hospitalisation des enfants et des jeunes entre 10 et 24 ans³.

Parallèlement, l'étude CORABE⁴, menée dans le canton de Berne, montre que ces groupes cibles importants n'ont eux-mêmes pas assez de connaissances sur les problèmes psychiques. Une personne interrogée sur quatre ou cinq, âgée de 11 à 21 ans, ne connaît pas les offres d'aide correspondantes. De tels chiffres doivent retenir l'attention, sachant que 50 % des maladies psychiques commencent avant l'âge de 18 ans et 75 % avant 25 ans.

La question de la santé psychique devrait être abordée de manière contraignante dans les écoles obligatoires, conformément aux dispositions des plans d'études. Le corps enseignant doit donc se former sur les sujets du renforcement de la santé (psychique), du diagnostic et de l'intervention précoces. Pour ce faire, il a toutefois besoin de davantage de connaissances sur la santé psychique et sur les offres et services complémentaires, afin de pouvoir les transmettre et de détecter à temps les troubles psychiques chez les élèves et leur apporter un soutien. Le corps enseignant agirait ainsi en tant que multiplicateur. En outre, le nombre de jeunes qui nécessitent plus tard un traitement psychiatrique ou psychothérapeutique pourrait baisser sensiblement grâce au diagnostic et à l'intervention précoces.

Les écoles obligatoires et post-obligatoires sont un lieu pertinent pour la sensibilisation, car elles peuvent :

1. renforcer les compétences en matière de santé : la santé psychique exige certes de se prendre aussi soi-même en charge, mais, comme le montrent des études⁵, beaucoup de gens ne connaissent pas les bases de la santé psychique, à savoir par exemple que le sommeil régulier, le sport et les contacts sociaux contribuent à la prévention. L'apparition de dépressions (68 %) est nettement marquée par les facteurs environnementaux tout comme celle de troubles anxieux (59 %)⁶. De plus, certaines maladies psychiques sont encore fortement stigmatisées, si bien que les personnes concernées attendent (trop) longtemps avant de chercher de l'aide. Les connaissances et la sensibilisation sont des bases importantes pour une prise en charge autonome dans ce domaine également ;

¹ Secondary health impact of COVID-19 containment measures in children, adolescents, and young adults, Dratva, J., & Wieber, F. (2021), École suisse de santé publique (Swiss School of Public Health SSPH+) sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) : <https://digitalcollection.zhaw.ch/handle/11475/23489> ; Secondary mental health impact of COVID-19 containment measures in children, adolescents, and young adults, Dratva, J., Wieber, F., Klein Swormink, A., & Marti, S. (2022), École suisse de santé publique (Swiss School of Public Health SSPH+) sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)

² Étude JAMES, 2020, ZHAW : <https://www.zhaw.ch/de/psychologie/forschung/medienpsychologie/mediennutzung/james/#c159101>

³ Psychische Störungen: beispielloser Anstieg der Hospitalisierungen bei den 10- bis 24-jährigen Frauen, communiqué de presse (en allemand) du 12 décembre 2022 de l'Office fédéral de la statistique (2022) : <https://www.bfs.admin.ch/asset/de/23772011>

⁴ Die Corona-Pandemie wirkt nach: Psychische Probleme bei Jugendlichen nehmen nicht ab – die Mehrheit schaut sorgenvoll in die Zukunft, Voja, 2022, communiqué de presse (en allemand) : https://www.voja.ch/images/content/Medienmitteilung_30.08.2022_Corona_Studie_BE.pdf

⁵ Die Corona-Pandemie wirkt nach: Psychische Probleme bei Jugendlichen nehmen nicht ab – die Mehrheit schaut sorgenvoll in die Zukunft, Voja, 2022, communiqué de presse (en allemand) : https://www.voja.ch/images/content/Medienmitteilung_30.08.2022_Corona_Studie_BE.pdf

⁶ Cf. Zwillingsstudien (en allemand), 10.1126/science.aaa8954 : <https://dorsch.hogrefe.com/stichwort/zwillingsstudien>

2. donner un ancrage au diagnostic et à l'intervention précoces : aujourd'hui, la charge psychique ne concerne pas uniquement un groupe marginal, mais un grand nombre de jeunes. En l'intégrant dans les cours, au même titre que les services dentaires scolaires, il est possible de toucher l'ensemble des élèves de manière efficace et rentable⁷, avec un effet immédiat sur les jeunes du canton de Berne et un effet indirect sur la population, le nombre de cas ultérieurs et les coûts de la santé.

On peut constater une analogie entre la situation de la santé psychique aujourd'hui et celle de l'hygiène dentaire il y a plus de 50 ans à deux égards⁸. En effet, à l'époque les connaissances en matière de santé dentaire faisaient défaut et de nombreuses personnes étaient concernées.

L'introduction des services dentaires scolaires a permis de lutter efficacement et durablement contre ce problème. En renforçant les compétences en matière de santé psychique ainsi que le diagnostic et l'intervention précoces dans les écoles, il est donc possible d'agir de manière préventive, de renforcer à long terme la santé publique et de décharger substantiellement le système de santé, tant sur le plan des ressources en personnel que financières.

Dans leur quotidien scolaire et professionnel, le corps enseignant et le corps professoral, mais aussi les responsables d'apprentissage, sont largement confrontés au nombre croissant de jeunes souffrant de troubles psychiques. Selon une étude de la ZHAW⁹, une grande partie du personnel enseignant souhaite (par conséquent) acquérir davantage de connaissances dans le domaine de la gestion des enfants et des adolescentes et adolescents souffrant de troubles psychiques. La transmission de connaissances et l'amélioration des compétences en matière de santé peuvent y contribuer de manière décisive, à l'instar du projet-pilote déjà réalisé de discussions de cas et supervisions pour les enseignantes et enseignants de la Haute école pédagogique de Berne, en collaboration avec des pédopsychiatres et de concert avec l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP). Des offres à bas seuil, telles que des points de contact interdisciplinaires et interprofessionnels, destinées aux personnes concernées, à leurs proches et au corps enseignant, sont nécessaires. Des discussions de cas et supervisions à bas seuil doivent également être introduites pour le corps enseignant, le personnel de formation et les responsables d'apprentissage. Ainsi, le personnel enseignant et de formation sera déchargé d'une part et pourra d'autre part mieux identifier et plus tôt les troubles psychiques chez les jeunes pour les orienter ensuite vers un service approprié. Ce faisant, la chronicité pourra être évitée, avec un effet positif sur la capacité de formation et l'activité professionnelle. Cela permettra aussi de réaliser des économies sur les coûts directs et indirects élevés pour la société. Vu sous l'angle du « retour sur investissement »¹⁰, chaque franc investi dans la santé psychique des enfants et des jeunes rapporte quatre francs. Il est donc rentable de miser à large échelle sur les compétences, le diagnostic et l'intervention précoces dans les écoles obligatoires et post-obligatoires et d'atteindre un grand groupe de population.

Motivation de l'urgence : la situation est extrêmement grave dans le domaine des soins psychiques, en particulier dans celui de la psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescentes et adolescents.

⁷ Pyramid for an optimal mix of mental health services", *Organization of Services for Mental Health: Mental Health Policy and Service Guidance Package*, Organisation mondiale de la santé, 2003, Genève

⁸ Sur la situation il y a 50 ans et les conséquences : https://www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/themen/gesundheit/gesundheits-berufe/zahnarzt_zahnaerztin/schulzahnmedizin/prophylaxe_unterricht_in_der_schulzahnpflege.pdf

⁹ *Psychische Belastungen von Schülerinnen und Schülern: Lehrpersonen wünschen sich Unterstützung* : <https://www.zhaw.ch/de/gesundheit/forschung/forschung-news-detailansicht/event-news/psychische-belastungen-von-schuelerinnen-und-schuelern-lehrpersonen-wuenschen-sich-unterstuetzung/> (en allemand et en anglais)

¹⁰ Investing in treatment for depression and anxiety leads to fourfold return, Brunier A, 2016 : https://gesundejugendjetzt.ch/wp-content/uploads/2022/08/2016.WHO_14ROI.pdf (en anglais)

Destinataire
– Grand Conseil